

Cote du document: EB 2020/131(R)/R.32/Add.1
Point de l'ordre du jour: 9 a)
Date: 23 décembre 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

Additif

Réponse de la direction aux observations formulées par les États membres

Conseil d'administration — Cent trente et unième session
Rome, 7-9 décembre 2020

Pour: **Information**

| Observations des Pays-Bas | Réponse de la direction |
|---|---|
| <p>Les Pays-Bas accueillent favorablement le rapport et remercient la direction de l'action menée pour intensifier la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (OSR).</p> <p>Le rapport mentionne à juste titre que la collaboration entre les OSR "a les effets les plus tangibles sur le développement au niveau national". Nous nous réjouissons de lire que de nombreux travaux sont en cours dans ce domaine: plusieurs programmes communs au Sahel, en République démocratique du Congo et au Yémen; une collaboration entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le FIDA, dans le cadre de laquelle le Centre d'investissement de la FAO contribue à la conception de 48 projets d'investissement financés par le FIDA; l'action concertée menée dans le cadre des bilans communs de pays et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. En particulier, les programmes et plans pilotes conçus conjointement par les OSR en Colombie, en Indonésie et au Niger semblent très prometteurs. Toutefois, pourquoi les trois OSR continuent-ils de devoir rendre compte de leurs plans stratégiques et de leurs cadres de résultats par pays respectifs, ainsi que de la nouvelle génération de plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et des bilans communs de pays sur lesquels ils reposent? Pourquoi ce double fardeau?</p> <p>En ce qui concerne le programme d'efficacité, le rapport indique qu'il convient de redéployer les économies réalisées sur les plans administratif et opérationnel. Toutefois, que se passe-t-il réellement sur le terrain? Des progrès substantiels ont-ils déjà été accomplis dans la prestation intégrée des services internes, notamment dans les domaines des ressources humaines, des technologies de l'information, des voyages, des locaux communs pour les bureaux de pays et des activités de passation de marchés?</p> <p>Ces informations deviendront en grande partie disponibles lorsque l'évaluation conjointe indépendante menée par les bureaux de l'évaluation de la FAO, du FIDA et du Programme alimentaire mondial (PAM) sera terminée. Néanmoins, comme ce rapport ne sera pas prêt avant la fin de 2021, les Pays-Bas demandent un bref état des lieux de la question.</p> | <p>Nous vous remercions de vos observations et commentaires concernant le rapport de situation sur la collaboration entre les OSR. Veuillez trouver ci-après les réponses de la direction à vos questions précises:</p> <p>Question n° 1: Pourquoi les trois OSR continuent-ils de devoir rendre compte de leurs plans stratégiques et de leurs cadres de résultats par pays respectifs, ainsi que de la nouvelle génération de plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et des bilans communs de pays sur lesquels ils reposent? Pourquoi ce double fardeau?</p> <p>En ce qui concerne les programmes de pays conjoints en Colombie, en Indonésie et au Niger, les trois organismes ont convenu que, avant l'élaboration de plans conjoints, chaque entité continuerait d'être guidée par ses plans stratégiques et cadres de résultats par pays respectifs. En effet, chaque entité est tenue de rendre compte à son Conseil d'administration ou à son Conseil, selon le cas, de toutes les stratégies de pays. L'intention n'a jamais été de remplacer les documents propres à chaque entité. En fait, l'idée était d'explorer les modalités d'une collaboration plus systématique entre les OSR dans les pays et d'harmoniser la contribution des OSR avec la réflexion engagée sur la programmation et la stratégie à l'échelle du système, en particulier dans le contexte du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Les plans conjoints visent également à appuyer les priorités nationales en vue de la concrétisation des objectifs de développement durable et sont reconnus comme l'offre collective des OSR au niveau national. Les plans mettent à profit et complètent les forces, les avantages comparatifs, les effets directs et les produits définis dans les documents de stratégie de pays respectifs des trois organismes – cadres de programmation par pays, programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et plans stratégiques de pays – et dans les cadres existants. Néanmoins, chaque OSR met également au point ses propres documents de stratégie et ses portefeuilles opérationnels spécifiques en collaboration avec différentes entités publiques. Ainsi, dans le droit fil des programmes nationaux de transformation rurale, les COSOP du FIDA couvrent des thèmes plus larges que ceux définis dans les plans des OSR, et ils exigent un plus vaste éventail de partenaires locaux dans le secteur public, le secteur privé et la société civile. Il en va de même pour les cadres de programmation par pays de la FAO et les plans stratégiques de pays du PAM. C'est pourquoi les OSR ne peuvent pas remplacer leurs documents spécifiques et doivent continuer à les présenter à leurs organes directeurs respectifs, sauf décision contraire expresse de ces derniers. Les trois documents stratégiques conjoints sont tous à un stade bien avancé. Dès qu'ils auront été signés par toutes les parties, ils seront transmis aux États membres.</p> <p>Question n° 2: En ce qui concerne le programme d'efficacité, le rapport indique qu'il convient de redéployer les économies réalisées sur les plans administratif et opérationnel. Toutefois, que se passe-t-il réellement sur le terrain? Des progrès substantiels ont-ils déjà été accomplis dans la prestation intégrée des services internes, notamment dans les domaines des ressources humaines, des technologies de l'information, des voyages, des locaux communs pour les bureaux de pays et des activités de passation de marchés?</p> <p>Les OSR sont pleinement engagés en faveur des objectifs d'efficacité des Nations Unies, qui consistent à réaliser des économies sur les plans administratif et opérationnel afin d'investir des ressources plus conséquentes dans des projets et programmes au niveau des pays. Des progrès substantiels ont été accomplis dans la mutualisation des services internes entre les OSR sur le terrain. Au niveau des pays, le regroupement des OSR dans des locaux communs contribue, dans de nombreux cas, au programme d'efficacité grâce à la mise en commun des services liés aux installations, à l'intensification de l'échange d'informations et à l'amélioration du dialogue. Plus de 50% des bureaux de pays du FIDA sont partagés avec la FAO, le PAM ou d'autres institutions. Le FIDA poursuit ses efforts pour trouver de nouveaux locaux communs, en fonction des besoins et des possibilités. En outre, le FIDA a récemment mis sur pied un groupe de travail interdépartemental pour la mise en œuvre de la Stratégie relative aux modalités de fonctionnement, en vue de renforcer la collaboration dans les pays dans les six gammes de services visés par la stratégie: la passation des marchés, les finances, les ressources humaines, les technologies de l'information et des communications, la logistique et l'administration. L'objectif est d'éviter le chevauchement des activités et de tirer parti du pouvoir de négociation du système des Nations Unies pour maximiser les économies d'échelle. À ce jour, le FIDA a conclu 29 accords au titre de la Stratégie relative aux modalités de fonctionnement dans les pays.</p> <p>Dans ce contexte, les OSR visent à ce que l'action qu'ils mènent dans les pays concorde pleinement avec les objectifs d'efficacité des Nations Unies. Afin d'évaluer plus avant le programme d'efficacité et les économies réalisées dans les services internes, une étude de faisabilité sur le renforcement de la collaboration dans les fonctions administratives (incluant les économies possibles) est en cours. Cette étude comprend une cartographie des domaines de collaboration potentiels, une analyse poussée concernant deux domaines de</p> |

| Observations des Pays-Bas | Réponse de la direction |
|---------------------------|--|
| | <p>collaboration entre les OSR en matière de services internes, ainsi qu'un rapport détaillé renfermant des recommandations sur les prochaines étapes à suivre. Dans le cadre de l'étude, les opérations actuelles des OSR ont été mises en correspondance avec les opérations recensées par le Groupe des innovations institutionnelles (programme de réforme du système des Nations Unies) au titre de la Stratégie relative aux modalités de fonctionnement et des Services administratifs communs, dans le but d'évaluer le niveau de coopération potentiel et les gains d'efficacité qui seront réalisés si les services déterminés dans le catalogue des services communs de fonctionnement sont assurés conjointement. Étant donné que les Services administratifs communs sont en cours de déploiement mondial sous l'égide du Bureau de la coordination des activités de développement, avec une date de mise en service fixée pour 2022, il ressort des premiers résultats de l'étude que les OSR devraient aligner les futurs plans de transformation opérationnelle sur les plans globaux de mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies concernant les coordonnateurs résidents (dont les attributions vont bien au-delà de celles des seules OSR).</p> <p>Le travail de cartographie de la collaboration actuelle et l'analyse de la faisabilité de l'intégration des fonctions administratives ont mis en lumière le niveau élevé de la coopération interorganismes et de l'exécution d'activités communes. Ces résultats ont été atteints grâce à l'engagement dont font preuve les responsables concernés et la direction de chaque organisme. Des possibilités ont été recensées malgré les différences observées dans les systèmes et procédures de gestion des ressources et de planification des ressources institutionnelles, dans les accords avec les gouvernements des pays hôtes, ainsi que dans les calendriers opérationnels. Les OSR peuvent améliorer l'efficacité et éliminer les chevauchements d'activités grâce à un partage actif des connaissances, au recours mutuel à des contrats ou accords d'autres organismes, ainsi qu'à des manifestations et des projets conjoints. Les OSR fixeront une date convenable en 2021 pour présenter à tous les États membres leurs conclusions approfondies, accompagnées de recommandations, notamment quant aux gains d'efficacité qui pourraient être réalisés. Cela permettra d'engager une discussion sur la façon de redéployer les gains d'efficacité. Nous attendons aussi avec intérêt l'évaluation conjointe des OSR, qui sera publiée l'année prochaine et apportera un plus grand éclairage à cet égard.</p> |

| Observations de la France | Réponse de la direction |
|---|---|
| <p>1. La France accueille avec satisfaction le rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (OSR) et espère qu'il sera complété par:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'étude de faisabilité sur la collaboration concernant les services internes actuels et futurs, qui sera achevée à la fin de l'année 2020; - l'évaluation conjointe indépendante sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, qui s'achèvera en 2021. <p>2. À l'heure actuelle, nous notons avec regret que le rapport ne contient aucune donnée détaillée sur les services communs et les effets de synergies et d'économie qui en découlent, au siège comme dans les pays.</p> <p>3. En ce qui concerne le paragraphe 11 du rapport et la figure 1 correspondante, nous souhaitons obtenir des précisions sur la création et l'utilisation de locaux communs dans les pays où deux ou plusieurs OSR sont présents.</p> <p>4. Alors que la France appuie fermement l'objectif consistant à continuer de renforcer la collaboration entre les OSR dans le contexte de la réforme du système des Nations Unies, nous espérons que les futurs rapports contiendront des données objectives et quantitatives afin que les États membres puissent évaluer plus efficacement la collaboration entre les OSR.</p> | <p>En ce qui concerne la première observation: Nous vous remercions de vos observations et commentaires concernant le rapport de situation sur la collaboration entre les OSR. Nous sommes heureux d'annoncer que les OSR sont en train de conclure une étude de la faisabilité d'une collaboration renforcée dans les fonctions administratives (y compris les possibilités d'économies de coûts). Cette étude comprend une cartographie des domaines de collaboration potentiels, une analyse poussée concernant deux de ces domaines, ainsi qu'un rapport détaillé renfermant des recommandations sur les prochaines étapes à suivre. Les OSR fixeront une date convenable pour présenter à tous les États membres leurs conclusions approfondies, accompagnées de recommandations, notamment quant aux gains d'efficacité qui pourraient être réalisés. Par ailleurs, nous attendons avec intérêt les résultats de l'évaluation conjointe indépendante sur la collaboration entre les OSR, qui seront disponibles l'année prochaine. Cette évaluation sera d'une grande utilité pour les trois organismes, car elle permettra de faire un bilan de la collaboration engagée à ce jour. Nous sommes convaincus qu'elle nous fournira des éléments factuels qui viendront étayer nos décisions concernant l'amélioration de la collaboration en vue de contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.</p> <p>En ce qui concerne la deuxième observation: L'étude de faisabilité en cours renfermera des données supplémentaires sur les services communs, afin qu'il soit possible de déterminer si des économies peuvent être réalisées au siège et dans les pays. Dans le cadre de cette étude, le travail de cartographie de la collaboration actuelle et l'analyse de la faisabilité de l'intégration des fonctions administratives ont déjà mis en lumière le niveau élevé de la coopération interorganismes et de l'exécution d'activités communes. Ces résultats ont été atteints grâce à l'engagement dont font preuve les responsables concernés et la direction de chaque organisme. Des possibilités ont été recensées malgré les différences observées dans les systèmes et procédures de gestion des ressources et de planification des ressources institutionnelles, dans les accords avec les gouvernements des pays hôtes, ainsi que dans les calendriers opérationnels. À l'heure actuelle, il est difficile de recueillir des données quantifiables et concrètes pour l'ensemble des OSR et d'évaluer les économies générées, et ce, pour plusieurs raisons: par exemple, une masse critique minimale d'activités de collaboration n'a pas encore été atteinte et il n'existe pas de contrats communs pour le moment. Étant donné que le déploiement de la Stratégie relative aux modalités de fonctionnement est dirigé par le Bureau de la coordination des activités de développement, avec une date de mise en service fixée pour 2022, plusieurs projets pilotes sont actuellement mis en place. D'après les résultats préliminaires, les OSR devraient envisager d'aligner les futurs plans de transformation opérationnelle sur les plans globaux de mise en œuvre de la réforme des Nations Unies, sous la responsabilité des coordonnateurs résidents de chaque pays. Une telle démarche influencerait sur les décisions prises par les OSR concernant leur action dans ces pays, l'objectif étant d'assurer une plus grande harmonisation avec les autres équipes de pays des Nations Unies.</p> <p>En ce qui concerne la troisième observation: S'agissant de la figure 1 du rapport, le FIDA souligne avec satisfaction que plus de 50% des bureaux de pays du Fonds sont partagés avec la FAO, le PAM ou d'autres institutions. Ce chiffre dépasse l'objectif fixé par le Secrétaire général, qui consistait à porter la proportion de locaux communs des Nations Unies à 50% d'ici à 2021. En tout, le FIDA partage actuellement des locaux avec les autres OSR sur 10 sites: avec la FAO sur six sites (Burundi, État plurinational de Bolivie, Ghana, Madagascar, Rwanda et Sierra Leone) et avec le PAM sur quatre sites (Afrique du Sud, Népal, Niger et Zambie).</p> <p>En ce qui concerne la quatrième observation: Nous prenons note de la nécessité d'inclure des données plus objectives et quantitatives dans le rapport, et nous continuerons d'étayer le rapport par des données concrètes. Le rapport de cette année suit une méthode fondée sur des données factuelles, adopte une structure et un format nouveaux, et met l'accent sur les enjeux d'ordre plus stratégique, les réalisations concrètes et les enseignements à retenir en vue de l'établissement des priorités stratégiques à suivre à l'avenir en matière de collaboration.</p> |